

**PROCES-VERBAL DE LA 152<sup>E</sup> ASSEMBLEE DES DELEGUES DU  
DIMANCHE 19 MARS 2006**

**A BURIER**  
*Aula du CESSEV*

Présidence : Daniel Schmutz, Président  
Sociétés présentes : 67, représentées par 134 délégués

Sociétés excusées : Cugy, *Echo du Talent* - Gingins-Chésereux, *Echo de la Dôle* -  
Morrens, *La Chanson de Morrens* – Moudon, *La Lyre* –  
Savigny, *L'Harmonie*.

Chœurs de jeunes excusés : Corsier, *Chœur des jeunes* – Lausanne, *Chœur des Gymnases*

*Dès 9 heures, la « répétition » des chants communs et conduite par les membres de la  
Commission de musique.*

**1. Ouverture de l'Assemblée - Bienvenue**

L'assemblée est ouverte à 9h30 par une aubade de *L'Union Chorale de La Tour-de-Peilz* sous la direction de M. *Dos Gahlli*.

Le Président Cantonale apporte ensuite le salut aux délégués de nos sociétés, aux chanteurs présents, à nos membres sympathisants ainsi qu'à nos invités du jour qui sont Mesdames et Messieurs,

Christiane Rithener,	Députée
Michel Rau,	Préfet
Lyonel Kaufmann,	1 <sup>er</sup> vice président du conseil Communal
Nicole Rimella,	Vice-syndic
Philippe Budry,	Président de l'Union chorale de La Tour-de-Peilz
Jean-Louis Dos Ghali,	Directeur de l'Union chorale de La Tour-de-Peilz
Gody Widmer,	Président de l'Union Suisse des Chorales
Claude Maumary,	Représentant du Comité Directeur USC
Werner Haenni,	Représentant des Carabiniers vaudois
Cyril Bezençon,	Représentant de la Fédération des jeunes campagnardes
Pia Boxler,	Représentante de l'Association cantonale de gymnastique
Alain Bassang,	Président des la société cantonale des musiques vaudoises
Gérald Morier-Genoud,	Représentant de l'AVDC
Jean-Marc Poulin,	Président A Cœur Joie Suisse
Bertrand Clot	Président de l'Association cantonale du costume vaudois
Alfred Wutrich,	Représentant de SUISA

Daniel Monnier,	Président du CO de la Fête cantonale Orbe 05
Henri Germond,	Représentant du CO de la Fête cantonale Orbe 05
Jean-Claude Gigon,	Représentant du CO de la Fête cantonale Orbe 05
Rémy Strehl,	Président de la Chorale Orbe-Montcherand
Alfred Guignard,	Directeur de la Chorale Orbe-Montcherand
Suzanne Morand,	Présidente du chœur mixte « La Récréation » de Morges
Grégoire Bercier,	Vice-Président du chœur mixte « La Récréation » de Morges
Alfred Meier,	Président de « Chor'hom » Yverdon-Montagny
François Martin,	Représentant de « Chor'hom » Yverdon-Montagny
Jean-Louis Ducret,	Représentant de « Chor'hom » Yverdon-Montagny
Jean-François Besson,	Président du chœur « Jeune Harmonie » de Chernex
François Brousoz,	Directeur du chœur « Jeune Harmonie » de Chernex
Françoise Schmutz,	Epouse de Daniel Schmutz, Président du CC, sortant
Myriam Jaquerod,	Epouse d'André Jaquerod Président CM, sortant
Anne-Marie Schwab,	Compagne de Claude-André Mani, futur Président SCCV
Denys Bertholet,	Nouveau membre CC
Jean-François Monot	Nouveau membre CM

Les membres d'honneur SCCV :

Jean-Pierre Millioud, Président d'honneur,  
Jean-Claude Aubert, Pierre-André Collet, Bernard Cuérel, Bernard Dutruy, François Forestier,  
Francis Rastorfer, Jean-Claude Rosat, Robert Roulin, Pierre Thévoz.

La presse est représentée par Madame  
Arlette Roberti

Monsieur Richard Falo, Pasteur, nous rejoindra au repas.

Se sont excusés :

Christiane Jaquet-Berger,	Présidente du Grand Conseil
Alain Grangier,	Député
Jean-Pierre Grin-Michaud,	Député
Roland Piguet,	Député
Jacky Marcuard,	Président de l'Association cantonale de football
René Falquet,	Responsable musical A Cœur Joie Suisse
Jean-Pierre Amann,	RSR – Chant libre
Thierry Dagon,	Rédacteur Chorus
Henri Cruchon,	Cave Henri Cruchon

Les membres d'honneur SCCV :

Frédéric Dupertuis, Président d'honneur,  
Pierre Arn, Madeleine Blanc, Andras Farkas, Dominique Gesseney, André Maeder,  
Lucienne Moser, Jean-Jacques Rapin, Eliane Vonnez, Julien-François Zbinden

L'ordre du jour a été envoyé aux sociétés. Il est le suivant :

- 1 Ouverture de l'Assemblée – Bienvenue
- 2 Hommage aux disparus
- 3 Désignation des scrutateurs
- 4 Procès-verbal de l'AD ordinaire du 13 mars 2005 à Orbe
- 5 Procès-verbal de l'AD extraordinaire du 03.12.2005 à Préverenges
- 6 Rapport d'activités CC / CM
- 7 USC
- 8 Comptes et rapport 2005  
Discussion - Adoption
- 9 Cotisation – budget 2006  
Discussion – Adoption
- 10 Nomination de la Commission de vérification des comptes 2006
- 11 Renouvellement des instances SCCV
- 12 Nomination de membres d'honneur
- 13 Activités SCCV 2006
- 14 Tournus de nos Fêtes Cantonales et Fête Cantonale 2009
- 15 Date et lieu de la prochaine AD 2007
- 16 Propositions individuelles et divers
- 17 Lecture du palmarès – Clôture de l'assemblée

Adopté par l'Assemblée, il sera suivi comme proposé.

En préambule, Madame *Rimella*, vice- syndic de *La Tour-de-Peilz*, souhaite la bienvenue aux délégués et invités de la part de sa commune et invite chacun à venir découvrir une commune attachante, à s'y promener sur les bords du lac ou d'y visiter son magnifique musée du jeu.

## **2. Hommage aux disparus**

Hommage est rendu aux chanteurs disparus de puis notre dernière AD de l'an dernier. Après citation, un chant est interprété en leur mémoire par l'assemblée.

## **3. Désignation des scrutateurs**

La proposition de Mesdames *Ruth Martin*, *Myriam Budry* et Messieurs *André Mojonnet* et *Daniel Jaunin* est entérinée par l'assemblée. Le Président Cantonal leur souhaite un minimum de travail !

La parole aurait dû être donnée à la Présidente du Grand Conseil ou à l'un de ses représentants, mais les temps changent et notre législatif semble moins intéressé par nos activités.

C'est donc avec regret que nous devons, pour la première fois, nous « passer » de la présence de la « première Dame du Canton », retenue par d'autres obligations et qui n'a, de surcroît, pas pu se faire représenter.

**4. Procès-verbal de l'AD ordinaire du 13 mars 2005 à Orbe**

Il est accepté.

**5. Procès-verbal de l'AD extraordinaire du 03.12.2005 à Préverenges**

Il est également adopté à l'unanimité.

**6. Rapport d'activités CC / CM**

**6.1** Publié dans notre dernier bulletin, les temps forts de notre association ne font l'objet d'aucune remarque.

Nous devons cependant signaler avec regret les démissions de *L'Union Chorale de Ste Croix*, de *la Chanson d'Aigremont du Sepey* et du *Chœur d'enfants « Crescendo » de Bex*. *La Lyre Yverdonnoise* a également démissionné de notre société suite à son « mariage » avec le chœur d'hommes *La Vigneronne de Montagny*. C'est avec plaisir que nous enregistrons l'adhésion de cette nouvelle formation sous le nom de *Chor'hom*. Bienvenue également à *La Récréation de Morges* qui a décidé de rejoindre nos rangs.

Au premier janvier 2006, la SCCV comptait donc 43 chœurs mixtes, 31 chœurs d'hommes et 2 chœurs de dames pour un total de 2575 membres actifs, ainsi que 59 chœurs d'enfants et d'ados et 6 chœurs de jeunes représentant 2867 chanteurs. Les totaux des effectifs adultes, jeunes et enfants sont donc de 5'442 choristes SCCV, répartis entre 2575 adultes et 2867 jeunes chanteurs.

Le rapport est adopté.

**6.2** L'exercice 2005 a été avant tout celui de la Fête d'Orbe. Les chanteurs vaudois y ont vécus des heures inoubliables. Si le bilan de cette Fête a déjà été fait lors de notre Assemblée de décembre dernier, c'est avec plaisir que nous accueillons *Daniel Monnier*, Président du CO qui vient mettre un point final à cette manifestation. Ce dernier, dans ses propos, nous informe que les comptes ne sont pas encore « bouclés », car la question de la TVA est toujours en suspend. Cependant, un bénéfice est d'ores et déjà annoncé. Dans ses propos, *Daniel Monnier* encourage encore les sociétés à se lancer dans l'aventure d'une telle organisation qui est, avant tout, un enrichissement en amitié partagée.

**7. USC**

La parole est donnée à *Gody Widmer*, nouveau Président USC, qui se fait un point d'honneur de présenter lui-même les activités USC à nos délégués.

Si dans son propos, *Gody Widmer* se dit heureux d'avoir quitté le lac de Sempach pour rejoindre les bords du Léman. C'est avant tout dans le souci de mieux connaître les chorales romandes. L'USC est à la recherche d'une plus grande collaboration avec nos sociétés cantonales.

Le Président USC souligne encore que si nous voulons pouvoir continuer à maintenir le Concours suisse de chant, une Fête Fédérale, former de nouveaux membres de jurys, soutenir les chœurs d'enfants et de jeunes, négocier avec la Confédération, il est nécessaire d'avoir une organisation faîtière.

La SCCV est une des plus grandes associations de Suisse. L'USC a besoin de notre soutien.

Les explications de *Gody Widmer* ont permis aux délégués présents de mieux comprendre l'apport de notre participation à cette association qu'est L'Union Suisse des Chorales.

## **8. Comptes et rapport 2005**

### **Discussion – Adoption**

#### **8.1** Les comptes 2005 ont été envoyés aux sociétés.

En conformité avec le budget, nos comptes d'exploitation bouclent avec une perte de Fr. 3'514.01, alors que le déficit prévu était de Fr. 3'400.—

Nos remerciements vont au Service des affaires culturelles pour son soutien de Fr. 23'500.--, à l'association Hemmerling pour son versement de Fr. 4'000.-- et à la Fondation SUISA pour sa subvention de Fr. 2'000.--.

#### **8.2** La Commission de vérification des comptes, formée des sociétés de : Vers-chez-Perrin, *Chanson des Hameaux* – Corcelles/Payerne, *Chanson villageoise* – Echallens, *La Talentelle* a procédé aux contrôles statutaires.

Madame *Jan*, de Corcelles/Payerne, rapporteuse, propose à l'assemblée, au nom de la commission de vérification, de :

- adopter les comptes tels que présentés
- en donner décharge à la caissière
- donner décharge au Comité Cantonal de sa gestion et à l'organe de contrôle

#### **8.3** Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

## **9. Cotisation – budget 2006**

### **Discussion – Adoption**

#### **9.1** Avant de parler du budget, et comme déjà annoncé lors de notre assemblée de décembre dernier, le CC demande à l'Assemblée d'augmenter notre cotisation de Fr. 12.50 à Fr. 16.--. Cette proposition a déjà été commentée dans le bulletin *A l'unisson*. Elle résulte de l'augmentation de la redevance SUISA ainsi que de l'augmentation de la cotisation USC, sans compter la nécessité d'équilibrer nos propres dépenses. La dernière augmentation remonte à 1992. Jusqu'à ce jour, la SCCV a assumé elle-même les différentes augmentations, diminuant ainsi sa propre marge. A l'heure actuelle, il n'est plus possible de continuer dans cette ligne.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité. Le CC remercie l'Assemblée pour sa sagesse !

#### **9.2** Commentés par notre trésorière, notre budget 2006 laisse apparaître un déficit de Fr. 2'400.--

Le budget est accepté à l'unanimité.

## **10. Nomination de la Commission de vérification des comptes 2006**

Selon le tournus établi, les sociétés suivantes sont proposées et acceptent le mandat :

Corcelles/Payerne :	Chanson Villageoise	2 <sup>e</sup> arrdt.
Echallens :	La Talentelle	3 <sup>e</sup> arrdt.
Penthéréaz :	L'Espérance	3 <sup>e</sup> arrdt.

## 11. Renouveau des instances SCCV

- 11.1 C'est avec regret que nous avons enregistré la démission de notre Président **Daniel Schmutz**. Afin de repourvoir le poste à la présidence devenu vacant, nous avons reçu la candidature de notre premier vice-président, **Claude-André Mani**. Conformément à l'art. 19 de nos statuts, **Claude-André Mani, unique candidat, est élu tacitement Président de la Société Cantonale des Chanteurs Vaudois.**
- 11.2 Afin de remplacer **Claude-André Mani** au sein du 1<sup>er</sup> arrdt. nous avons reçu la candidature de **Denys Bertholet** de la Chorale Orbe-Montcherand. Il est proposé que **Josiane Dupraz**, représentante du 5<sup>e</sup> arrdt. mais domiciliée dans le 1<sup>er</sup> devienne représentante de l'arrdt. de son domicile et que **Denys Bertholet**, qui habite dans le 5<sup>e</sup> arrdt., devienne représentant de son arrdt. Là aussi, et selon les statuts, **Denys Bertholet, unique candidat proposé, est élu tacitement membre du Comité Cantonal.**
- 11.3 Un autre départ nous a été annoncé, celui de notre Président de Commission de musique, **André Jaquerod**. Afin de compléter la Commission de musique, le CC a fait appel à Monsieur **Jean-François Monot**, directeur de la *Chorale du Brassus* ainsi que du chœur mixte *L'Helvétienne d'Aigle*. M. **Monot** a déjà rejoint les rangs de la Commission de musique. Cette dernière se constituera lors de sa prochaine séance.
- 11.4 Les autres membres du Comité Cantonal sont réélus pour un mandat de quatre ans sous les applaudissements de l'Assemblée.

## 12. Nomination de membres d'honneur

- 12.1 Entré à la commission de musique en 1994, **André Jaquerod** en assumera la présidence dès 1999. Homme de synthèse, **André** a su canaliser les divers projets SCCV. **André Jaquerod** s'est investi dans trois Fêtes Cantonales (Echallens, Villeneuve et Orbe) et a largement contribué à l'organisation du 150<sup>e</sup> anniversaire de notre société. En guise de reconnaissance, le comité cantonal propose à l'Assemblée d'élever **André Jaquerod** au rang de membre d'honneur, ce qui est fait par acclamation.
- Dans son propos, notre nouveau membre d'honneur évoque quelques souvenirs passés et les moments d'émotions partagées avec les membres des CC/CM. S'il rentre dans ce groupe de ceux qui ont œuvré pour la SCCV, **André Jaquerod** tient à souligner la saine ambiance qui règne au sein de comité cantonal et de sa commission de musique qu'il qualifie de solide, créative, sachant conduire la « cantonale » vers un bel avenir.
- 12.2.1 Notre Président, **Daniel Schmutz**, a, lui aussi, fait valoir un droit à la retraite. Ce meneur d'hommes - que nous avons été « chercher » - sait se mettre à l'écoute de chacun et est toujours à la recherche de l'harmonie. Après l'éloge sur notre Président sortant, **Claude-André Mani** propose à l'Assemblée de conférer le titre de *Président d'honneur* à **Daniel Schmutz**, ce qui est fait sous les applaudissements d'une salle qui s'est levée d'un seul cœur afin de remercier celui qui a guidé la SCCV durant 8 ans.
- Dans ses propos, **Daniel Schmutz** remercie l'Assemblée de ce témoignage d'estime et souhaite le partager avec sa famille, sa chorale et tous ceux qui l'ont aidé à remplir son mandat.

## 13. Activités SCCV 2006

Deux ateliers seront proposés à nos chanteurs en automne de cette année. Le premier, un atelier mixte, mettra en œuvre la *Messe de Louis Vierne* sous la direction de **Véronique Carrot**. Le second, pour chœur d'hommes, sera consacré à des choeurs d'opéra. La direction en a été confiée à **Blaise Héritier**. Tous les détails seront fournis dans le bulletin *A l'Unisson*.

**14. Tournus de nos Fêtes Cantonales et Fête Cantonale 2009**

L'assemblée doit se prononcer sur la proposition du CC, publiée dans le dernier bulletin, qui consiste à modifier l'article 33 des statuts :

Une rencontre chorale cantonale est organisée tous les 4 ans sauf décision contraire de l'assemblée générale (texte existant auquel serait ajouté la mention suivante) :

*Elle a lieu en principe successivement dans chaque arrondissement selon un tournus fixé par le comité cantonal.*

Comme l'indique le texte, le comité cantonal serait, en cas d'acceptation de la modification des statuts, compétant pour fixer le tournus. Des contacts ont déjà été établis pour la Fête 2009. Cela devrait permettre de débiter le tournus sans heurt.

La proposition est acceptée avec un avis contraire et trois abstentions.

**15. Date et lieu de la prochaine AD 2007**

Elle se déroulera le 18 mars 2007 à Morges, organisée par le chœur mixte *Les Mouettes*. Les propositions pour l'organisation de futures AD restent les bienvenues !

**16. Propositions individuelles et divers**

Aucune proposition ne nous est parvenue dans les délais statutaires.

**17. Lecture du palmarès – Clôture de l'assemblée**

Comme chaque année, ayant reçu leurs insignes, diplômes et autres fleurs et bouteilles avant l'ouverture de l'assemblée, les chanteuses et chanteurs honorés sont invités, à l'appel de leur nom, à prendre place sur la scène. En leur honneur, un chant est exécuté par les CC et CM.

Félicitations à tous ces jubilaires et qu'ils soient remerciés pour leur fidélité.

L'assemblée est levée à 12h00 non sans avoir remercié les organisateurs de cette journée, la direction du CESSEV pour la mise à disposition de l'Aula, ainsi que la Commune de La Tour-de-Peilz pour le vin d'honneur offert.

La Tour-de-Peilz et Vullierens, le 02 avril 2006